

Projet recommandé par le groupe d'experts du FIDC

Points	Pays	N° de Demande	Demandeur	Domaine d'activités	Attention particulière accordée au renforcement des capacités pour les politiques culturelles
30	Afrique du Sud	2014/121	Arterial Network – South African Chapter (ONG)	Industries culturelles	Oui

Intitulé du projet	Sensibilisation et échanges d'information : promotion du secteur de la création en Afrique du Sud.
Durée du projet	Juin 2014 – décembre 2015
Objectif	Le projet vise à donner davantage de moyens d'action à la communauté des créateurs en Afrique du Sud en renforçant leurs capacités et en leur donnant accès à des éléments d'information essentiels concernant les possibilités de financement.
Bref résumé (§ 16.1)	Arterial Network – South African Chapter, ONG locale qui se consacre à la promotion d'un secteur de la création africain qui soit vivant, dynamique et durable, propose : (1) de former 20 membres d'organisations de la société civile aux activités de sensibilisation aux politiques culturelles ; (2) de réunir et de diffuser des informations au sujet de 200 organisations dans le secteur culturel et créatif en Afrique du Sud ; (3) de mener des activités de sensibilisation à la Convention et aux possibilités qu'elle offre.
Résultats et impact escomptés (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités de 20 membres d'organisations de la société civile sont renforcées – deux ateliers seront organisés au Cap et à Johannesburg, et seront respectivement consacrés à la sensibilisation aux politiques culturelles et à la commercialisation des arts. Les participants utiliseront un kit d'outils de sensibilisation et de mobilisation déjà existants, l'<i>Arterial Network Lobbying and Advocacy Toolkit</i>. • Une base de données en ligne et contenant des renseignements pertinents au sujets des organisations culturelles sera constituée – Arterial Network – South African Chapter réalisera une enquête visant à déterminer le nombre, la taille et les résultats des organisations actives dans le secteur culturel en Afrique du Sud. À l'issue de cette enquête, des informations sur plus de 200 organisations culturelles seront mises en ligne à l'intention du public. • La communauté des créateurs sud-africains est sensibilisée à la Convention et aux politiques culturelles nationales – quatre débats publics seront organisés afin de sensibiliser les participants aux possibilités offertes par la Convention à la communauté culturelle et créative. Ces débats, qui auront lieu au Cap, à Durban et à Johannesburg, seront très médiatisés afin d'encourager la participation des principales parties prenantes du secteur.

<p>Montant recommandé (en \$ US)</p> <p>(§ 16.3)</p>	<p>73 514,93</p>
<p>Pertinence avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC</p> <p>(§ 16.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroît les possibilités de génération de revenus et d'accès aux sources de financement dans les industries culturelles – compte tenu de l'accès limité qu'ont les praticiens de la culture à l'information et aux moyens de communication, les utilisateurs de la base de données bénéficieront d'un meilleur accès aux financements, aux contacts et aux ressources, ce qui leur permettra de nouer des partenariats et des alliances et de lancer de nouvelles entreprises. • Favorise l'échange d'informations essentielles au sujet des organisations culturelles locales ainsi que la transparence – la base de données en ligne diffusera des informations pertinentes à l'intention d'un large éventail de parties prenantes dans le secteur : à savoir les responsables politiques et les praticiens de la culture.
<p>Faisabilité et impact structurel escompté</p> <p>(§ 16.5)</p>	<p>Au sein de la société civile sud-africaine, la communauté des créateurs peut être décrite comme fragmentée et isolée des créateurs des pays voisins. Cela s'explique par la rareté des recherches effectuées et des connaissances dans ce domaine, ainsi que par l'insuffisance des initiatives de sensibilisation. Cette proposition s'attaque à ces problèmes, ce qui démontre que le projet pourrait avoir un impact structurel substantiel.</p> <p>En renforçant les capacités des membres de la société civile en matière de sensibilisation aux politiques culturelles, Arterial Network – South African Chapter contribuera à l'obtention de résultats pérennes et durables grâce à l'effet multiplicateur potentiel des activités de formation auxquelles le projet donnera lieu.</p>
<p>Commentaires des évaluateurs</p>	<p>Les évaluateurs recommandent le projet parce qu'il répond aux objectifs de la Convention et du FIDC, s'agissant en particulier du renforcement des capacités et de la sensibilisation aux politiques culturelles.</p> <p>La proposition de projet cible une grande partie des opérateurs culturels d'Afrique du Sud et pourrait avoir un impact durable sur le renforcement des capacités en matière de politiques culturelles. L'expérience acquise par le demandeur est la garantie de la qualité de l'exécution du projet.</p> <p>Les résultats escomptés sont mesurables, concrets et réalistes. Toutefois, les évaluateurs suggèrent que le demandeur revoie son projet de budget, car certaines parties du projet de budget actuel ne sont pas claires (par exemple la corrélation entre le nombre d'activités, le nombre d'unités et le montant à financer par le FIDC).</p>